



www.anqaev.fr



N° 2017 - 03

Septembre 2017

1. Le 14 novembre AirPaca et QualitAir Corse organisent avec les autorités locales une journée consacrée à la qualité de l'Air des ports de la région PACA et le de la Collectivité Territoriale Corse à Marseille. L' ANQAEV, par son président essaie de s'y faire inviter tout comme les autres associations signataires de la lettre ouverte qui peinent également à se faire représenter. Air Paca, est un peu la voix du Gouvernement, des autorités locales, des CCI, des armateurs et parfois des associations. Mais la situation institutionnelle présente et les difficultés rencontrées montrent que nous gênons, mais que nos actions ne peuvent plus être ignorées.

2. Après conversation avec Jean Nicolas Antoniotti, Aria Linda (Ajaccio) et Patrick Borg, Cap au Nord, (Marseille), Jean Morin, "Laisse béton" (Marseille), il s'avère nécessaire que les 12 associations signataires de la lettre ouverte s'engagent dans une action commune, concertée, concomitante, chacune sur son territoire de façon à alerter les médias et les populations. Nous devons réfléchir rapidement à ce type d'action pour pouvoir agir en commun.

3. Quelques avancées encourageantes :

* **La décision du 12 juillet 2017 du Conseil d'Etat condamnant l'inertie du Gouvernement** en matière de prévention de la pollution de l'Air et demandant à ce dernier d'agir au plus vite (mars 2018). Les agglomérations de Nice, Toulon et Marseille sont citées comme villes polluées à la qualité de l'air plus que médiocre.

* **La Commission Européenne a menacé la France** de sanctions en raison de la mauvaise qualité de l'air, en particulier à Nice, Toulon et Marseille.

* **Venise vient d'imposer le fioul le moins polluant à 0,1% de teneur en soufre.**

* **Le Gouvernement d'Ibiza propose une décroissance touristique** car "trop de tourisme tue le tourisme imposant des contraintes insupportables aux habitants".

* **La Collectivité Territoriale Corse a été saisie par Jean-Nicolas Antoniotti (Aria Linda)** pour que les Présidents des îles de la Méditerranée soient à leur tour impliqués dans le choix du carburant marin le moins polluant en Méditerranée.

4. Sur Nice, comme à Marseille et en Corse nous avons obtenu des avancées relatives en matière de pollution portuaire de l'air et réussi à intéresser les médias tels que France3, TF1, M6, Le Figaro, le Point, l'Express, Sciences et Avenir et autres.

Les prises de vues pour M6 avec mesures de nanoparticules par FNE ont eu lieu les 1^{er} et 2 septembre pour une émission prévue début 2018.

Jean Ecochard, nous a informé qu'il a obtenu de **Var matin** à Toulon, une interview à paraître prochainement.

5. A plus long terme, avec d'autres universitaires, notre président compte proposer la sacralisation de la Méditerranée. C'est-à-dire que comme l'Inde avec le Gange et la Nouvelle-Zélande avec le Whanganui des systèmes géographiques ou culturels remarquables peuvent être dotés d'une personnalité juridique qui permet d'étendre leur protection et d'interdire de leur porter atteinte au nom des intérêts économiques.

Le Bureau de l'ANQAEV

Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE
SIRET : 829 521 806 00010 ----- contact@anqaev.fr